



RÉMY Jean

25 ans

Né le 19 mars 1932 à Paris (12^e)

Domicilié à Villers-en-Vexin

Militaire de carrière

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze
et palme

Mort pour la France

1957



Aîné d'une fratrie de cinq enfants, Jean Rémy déménage souvent au gré des emplois de son père dans l'agriculture et la gestion de domaines. Soucieux de l'éducation de leurs enfants, les parents Rémy les mettent en pension. Jean Rémy suit une scolarité en lettres classiques à l'institution Saint-Euverte à Orléans (Loiret) puis à Notre-Dame-des-Aydes à Blois (Loir-et-Cher). Pendant son temps libre, il s'engage dans les mouvements de jeunesse catholiques. Il est tour à tour scout, routier, dirigeant de colonie, animateur de la conférence Saint-Vincent-de-Paul¹. Le 17 mai 1951, il obtient un sursis d'incorporation du conseil de révision en raison du passage du bac. L'échec à cet examen et la situation le conduisent à mettre de côté les études.

Le 29 octobre 1952, son sursis est annulé. Le 10 novembre, il est appelé à l'activité militaire. Il est affecté à la 41^e demi-brigade parachutiste pour la 3^e section du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes. Le 12 novembre, il embarque pour l'Algérie. Il rejoint son unité à Philippeville. Le 1^{er} avril 1953, il est nommé caporal puis sergent le 1^{er} mai. Le 1^{er} mai 1954, il est libéré de ses obligations légales d'activité et revient en métropole. En janvier 1955, il se réengage pour deux ans au titre du 93^e régiment d'infanterie².

Le 18 avril 1956, il est muté au 4^e bataillon du **117^e régiment d'infanterie**. Le 1^{er} janvier 1957, il signe un contrat d'un an au titre du 3^e bataillon du 117^e régiment d'infanterie. Le 1^{er} juin, il est nommé au grade de sergent-chef.

Le 12 juillet, vers 18 h 15, dans la région d'Ouled-Ali et d'El-Moulhanni, l'unité de Jean Rémy poursuit une bande rebelle. À 18 h 30, à l'approche des premières mechtas d'El-Moulhanni, il annonce par radio qu'il est en contact avec les rebelles. Vers 19 heures, les rebelles décrochent de leur position. Blessé légèrement au bras, il aborde avec sa section les dernières mechtas quand deux coups de fusil de chasse sont tirés. Le premier le blesse grièvement. Transporté à l'hôpital militaire Maillot d'Alger, il décède pendant le trajet à 21 h 15³.

Ses obsèques militaires sont célébrées le 16 juillet. Ses obsèques religieuses sont célébrées le 10 août en l'église de Villers-en-Vexin, sa commune de résidence. Il repose dans le caveau familial du cimetière de Les Rues-des-Vignes (Nord).

Inscrit sur le monument aux morts de Villers-en-Vexin.

¹ Mazquian (Paule), Rémy (Pierre), Rucuet (Janine), In memoriam Jean Rémy, Paris, Imprimerie Artésienne, 2007, p 2.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 52-270-00992.

³ *Idem*, rapport du chef de bataillon Giese, commandant le 3^e bataillon du 117^e régiment d'infanterie, sur le décès au combat du sergent-chef Jean Rémy le 12 juillet 1957, 18 juillet 1957.